



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.1/EM.16/1
12 juin 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission du commerce des biens et services,
et des produits de base

Réunion d'experts sur les services énergétiques
dans le commerce international et leurs incidences
sur le développement

Genève, 23-25 juillet 2001

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
3. Services énergétiques dans le commerce international et incidences sur le développement
4. Adoption des conclusions ou recommandations de la réunion d'experts

II. Annotations

Point 1: Élection du Bureau

1. Il est recommandé aux participants d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion d'experts figure plus haut dans la section I. Le calendrier indicatif des séances pour les trois jours de la réunion est joint au présent document.
3. Durant les consultations ouvertes à tous menées par le Président du Conseil du commerce et du développement le 30 janvier 2001, il a été décidé, conformément au Plan d'action de Bangkok tel qu'il figure dans le document TD/386, de convoquer une réunion d'experts sur les services énergétiques dans le commerce international et leurs incidences sur le développement. La Commission du commerce des biens et des services, et des produits de base a approuvé cette décision à sa cinquième session (19-23 février 2001).
4. Conformément à son mandat, la réunion sera articulée autour d'une question de fond.

Point 3: Les services énergétiques dans le commerce international et leurs incidences sur le développement

5. Les discussions relatives à cette question de fond viseront à aider les États membres de la CNUCED à mieux comprendre le commerce des services énergétiques et ses incidences sur le développement. Une connaissance plus approfondie et plus précise de cette question en plein essor et de ses incidences sur le développement, aidera les États membres de la CNUCED à définir leurs positions et listes d'engagements dans le cadre des négociations multilatérales en cours sur le commerce des services. La réunion d'experts abordera cette question sous deux angles : i) *l'aspect développement*, en analysant de quelle façon le renforcement du secteur des services énergétiques peut contribuer à améliorer et élargir l'accès à l'énergie dans les pays en développement; ii) *l'aspect commerce*, en s'efforçant de déterminer les moyens d'accroître la participation des pays en développement au marché en voie de mondialisation des services énergétiques et de créer un environnement favorable par le biais de négociations commerciales sur les services énergétiques et les secteurs connexes. Il sera intéressant d'examiner les liens entre les services énergétiques et d'autres aspects de l'industrie de l'énergie, ainsi qu'entre les services énergétiques et d'autres services entrant dans le commerce international.
6. La discussion sur le commerce des services énergétiques aura pour support la note d'information du secrétariat, des contributions portant sur des expériences spécifiques à des pays et/ou des études de cas spécifiques par secteur que présenteront des experts et des spécialistes nationaux.

Documentation

TD/B/COM1/EM.16/2 Les services énergétiques dans le commerce international et leurs incidences sur le développement

Point 4 : Adoption des conclusions ou recommandations de la réunion d'experts

7. Les conclusions ou recommandations de la réunion d'experts refléteront les opinions exprimées par les membres. Elles seront transmises à la sixième session de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base, qui formulera des recommandations sur les mesures à prendre par les États membres et la CNUCED.

8. Le rapport final de la réunion sera établi sous la direction du rapporteur et du président après la conclusion de la réunion.

CALENDRIER DES SÉANCES

Premier jour (23 juillet 2001)	Deuxième jour (24 juillet 2001)	Troisième jour (25 juillet 2001)
<p><i>(10 heures - 13 heures)</i></p> <p><u>Plénière</u></p> <p>Déclaration liminaire</p> <p>Point 1 : Élection du bureau</p> <p>Point 2 : Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux</p> <p><u>Discussions informelles</u></p> <p>Point 3: Les services énergétiques dans le commerce international et leurs incidences sur le développement</p>	<p><i>10 heures - 13 heures)</i></p> <p><u>Discussions informelles</u> (suite)</p> <p>Point 3: (suite)</p>	<p><i>(10 heures - 13 heures)</i></p> <p><u>Discussions informelles</u> (suite)</p> <p>Point 3: (suite)</p>
<p><i>(15 heures - 18 heures)</i></p> <p><u>Discussions informelles</u> (suite)</p> <p>Point 3 : (suite)</p>	<p><i>(15 heures - 18 heures)</i></p> <p><u>Discussions informelles</u> (suite)</p> <p>Point 3 : (suite)</p>	<p><i>(15 heures - 18 heures)</i></p> <p><u>Plénière</u> (séance de clôture)</p> <p>Point 4 : Adoption des conclusions ou recommandations de la Réunion d'experts</p>

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre avant la réunion une brève communication au secrétariat de la CNUCED. Les communications, qui refléteront l'expérience des experts, seront distribuées aux autres participants durant la réunion sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues. Une contribution d'expert peut inclure un ou plusieurs des sujets suivants :

Marchés:

- Examen des tendances actuelles sur les marchés de l'énergie et de leur incidence sur les services énergétiques;
- Analyse du rôle des services énergétiques dans l'industrie énergétique;
- Liens entre les services énergétiques et d'autres composantes de l'industrie énergétique, ainsi qu'entre les services énergétiques et d'autres services faisant l'objet d'échanges internationaux;
- Activités d'importation et d'exportation : des sociétés étrangères opèrent-elles dans le pays? Des sociétés locales fournissent-elles des services à l'étranger?
- Sociétés et profils: Qui sont les principaux fournisseurs de services énergétiques?
- Exemples de services énergétiques et de leur incidence sur l'accès à l'énergie, les économies d'énergie et la protection de l'environnement;
- Obstacles au commerce rencontrés par les entreprises locales fournissant des services énergétiques sur les marchés étrangers.

Moyens d'intervention:

- Rôle des services énergétiques dans la réalisation des objectifs en matière de commerce et de développement dans des pays/régions spécifiques;
- Réforme du cadre réglementaire national dans le secteur énergétique et incidence sur l'accès à l'énergie, les économies d'énergie et la protection de l'environnement, en particulier dans les pays en développement;
- Expériences régionales d'intégration des marchés énergétiques, eu égard en particulier aux services énergétiques;
- Cadre juridique dans lequel fonctionnent les entreprises privées actives dans le secteur de l'énergie, l'accent étant mis sur les services énergétiques;

Objectifs des négociations commerciales multilatérales relatives aux services énergétiques:

- Réflexion sur les stratégies et politiques que les pays en développement pourraient mettre en œuvre pour s'assurer un accès plus efficace et plus large à l'énergie et renforcer leur compétitivité en matière de fourniture de services énergétiques;
- Réflexion sur les moyens de créer un contexte favorable au développement par des négociations commerciales appropriées sur les services énergétiques et les secteurs connexes.

Les contributions d'experts de tous les États membres de la CNUCED (pays en développement, notamment PMA, pays en transition et pays développés) permettront d'enrichir les débats lors de la réunion.

Pour préparer leurs contributions, les experts peuvent, s'ils le souhaitent, s'inspirer des questions soulevées dans le dernier paragraphe de la note d'information du secrétariat. Les experts sont encouragés à fournir des exemples concrets de leur expérience dans leur pays/région de manière aussi spécifique que possible.

Les experts sont priés de soumettre leur contribution avant le 10 juillet 2001 à:

Mme Simonetta Zarrilli
Division du Commerce international des biens et des services, et des produits de base
CNUCED
Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse
Téléphone : 41 22 907 56 22 ou 907 58 70
Télécopie : 41 22 907 00 44
Courrier électronique : Simonetta.Zarrilli@unctad.org
